

ANALYSER LE FONCTIONNEMENT DES VALEURS MOBILIÈRES ET OPTIMISER L'OFFRE D'INVESTISSEMENT EN OPCVM

Référence :	Durée :	Niveau :	Modalités :	Tarifs :
AA115	3 jours - 21 h	Bases	Présentiel ou à distance	1883,00 €

LIEUX ET DATES :

PARIS

- Du 17/04/2024 au 19/04/2024
- Du 18/09/2024 au 20/09/2024

OBJECTIFS

- Présenter et expliquer le fonctionnement des produits financiers afin d'éclairer le client dans son choix d'investissement

Information complémentaire :

Toutes nos sessions sont désormais disponibles en présentiel ou à distance.

Vous souhaitez suivre une formation à distance ?

Inscrivez-vous à la session et indiquez-nous la modalité de participation que vous souhaitez par mail à mo-inscriptions@ifpass.fr

Pas de date disponible ? contactez-nous à mo-inscriptions@ifpass.fr

[Consultez le taux de satisfaction de nos formations](#)

[ici >>](#)

POINTS FORTS

Modalités pédagogiques :

Les participants utilisent la presse professionnelle pour s'entraîner à rechercher l'information et appréhender le vocabulaire et les mécanismes boursiers. Ils réalisent des cas pratiques de défiscalisation, bilan d'opération achat / revente, calcul d'impôt.

Formateur(s) :

Cette formation est animée par un professionnel de l'assurance vie, formateur expert de l'Ifpass

PROGRAMME

Module 1 : Investissement en actions et produits dérivés

A. Construire sa stratégie boursière

1. Comprendre le mécanisme de formation des cours sur les marchés financiers

a) cycles économiques et financiers

b) indicateurs économiques

2. Choisir un investissement financier

a) horizon de placement, mesure du risque

b) risque de crédit, agence de notation

3. Principes et décisions de gestion

a) risques et rendements des investissements

b) notions de performance

c) profil de gestion

B. Comprendre les mécanismes des marchés boursiers

1. Intervenants

2. Marchés organisés

3. Marché de gré à gré (OTC)

4. Organisation du marché des actions

5. Organisation du marché obligataire

6. Mode de cotation et ordre de bourse

7. Indices nationaux et internationaux

C. Règlements et transparence

1. AMF

2. Directive MIF

3. Protection des investisseurs

D. Connaître les titres financiers et leur fonctionnement

1. Principaux produits financiers : actions

2. Principaux produits financiers : obligation

E. Fiscalité de l'épargne financière

1. PFU et IFI

2. Fiscalité du PEA et du compte titres

3. Fiscalité de l'assurance vie

F. Produits dérivés

1. Sous jacents

2. Contrats à terme

3. Future, options

Module 2 : Investissement en OPC OPCVM et FIA

A. Caractéristiques et fonctionnement

1. OPC-OPCVM FIA- SICAV et FCP

2. Statut juridique et règles de fonctionnement

3. Valeurs liquidatives

4. Classification AMF

5. Labels ISR, ESG, Greenfin
6. Supports SCPI et OPCI
- B. Choix d'investissement
 1. Horizon de placement
 2. Profil de risque et sensibilité
 3. Fiscalité
- C. Trackers
 1. Fonds indiciels cotés
 2. Caractéristiques
 3. Utilisations

Validation des acquis :

- Évaluation des acquis de la formation par des cas pratiques, exercices, QCM...

- Questionnaire d'évaluation à chaud proposé à la fin du stage
- Une attestation sera remise au stagiaire à la fin de la formation

Personnalisation parcours :

Un questionnaire préparatoire sera remis en amont de la formation au participant lui permettant de faire remonter auprès du formateur ses attentes et besoins spécifiques.

PUBLIC

Gestionnaires contrats vie
Gestionnaires débutants « back office titres »
Gestionnaires « middle office »
Chargés de clientèle
Agents généraux
Courtiers

Pour les personnes en situation de handicap souhaitant réaliser une formation e-learning :

Nous vous invitons à prendre contact avec notre référent handicap (Nadia Benakli - nbenakli@ifpass.fr) afin de déterminer les formations accessibles.

PRÉ-REQUIS

Formations IFPASS suivies ou connaissances équivalentes.

AA091

Modalité d'accès :

- Les préinscriptions se font en ligne sur notre site ou par mail à mo-inscriptions@ifpass.fr au moins 1 jour avant le début de la formation.
- Toutes les démarches administratives et financières doivent être réglées avant le début de la formation. Veuillez noter qu'en cas de demande de financement à un organisme financeur, la démarche de prise en charge est à réaliser par le candidat ou l'entreprise et doivent être réalisées à l'avance

- Les formations sont confirmées 3 semaines avant le début de la formation.

TARIFS ET FINANCEMENTS

1883,00 €

Exonérés de TVA

CONTACT

mo-inscriptions@ifpass.fr / [01 47 76 58 70](tel:0147765870)

Généré le 22/11/2024 à 17:09